

FOURNIER ALAIN & Annie

67, avenue des Acacias  
17420 Saint-Palais-sur-Mer

MAIRIE DE ST PALAIS SUR MER

Paris, le 24 octobre 2019

Monsieur Philippe BERTHET Commissaire Enquêteur,

Concernant l'Enquête publique préalable à l'autorisation environnementale et à la concession du Domaine Public Maritime concernant le système d'assainissement des eaux usées et son rejet, voici quelques observations.

Saint-Palais-sur Mer est avant tout une station balnéaire. Son économie repose sur le tourisme, 2/3 des résidences secondaires pour 1/3 des résidents annuels. Plus les infrastructures des différentes résidences de vacances, apportent une grande fréquentation de nos plages. La qualité des eaux de baignade est donc un paramètre incontournable. Au cours des saisons estivales 2018 et 2019, les plages ont été fermées plusieurs fois pour cause de pollution. Fermetures inadmissibles mais nécessaires pour l'hygiène (l'eau chargée de bactéries peut nuire à la santé des baigneurs puisqu'on parle Escherichia coli ).

Nous déplorons, ces fermetures dites préventives totalement anormales car elles révèlent d'une défaillance connue du système.

Les problèmes viennent de la vétusté des installations : **la Station d'Épuration et les réseaux d'eaux usées ou pluviales.**

Quand on sait que l'urbanisation s'amplifie, chaque logement supplémentaire augmentera les problèmes sur nos plages, au risque d'interdiction.

- **Les réseaux d'eaux usées et pluviales** sont un double facteur de pollution : Non seulement ils se déversent directement sur les plages en y entraînant toutes sortes de déchets provenant des rues, suppression massives des terrains. S'ajoute aussi, certaines maisons qui ont leurs gouttières raccordées au réseau d'eaux usées ce qui augmente considérablement le volume à traiter par la STEP, compromettant son efficacité. Aussi, beaucoup de maisons peuvent avoir leurs eaux usées qui se déversent dans les eaux pluviales, ou pire, directement dans la mer si elles bordent le littoral. Ces eaux pluviales peuvent engorger le réseau d'assainissement des eaux usées. Et majoritairement, des eaux vannes dans toutes les anciennes maisons, aucune loi ou possibilités séparant les collecteurs, nous respirons dans plusieurs endroits les émanations malodorantes.
- 
- Concernant principalement la plage du Bureau, côté Rue de l'Océan, près de l'avancée des pêcheurs au petit port, se déverse en permanence l'émissaire du Lac de Saint-Palais. Quelle est la qualité de cette eau, ne charrie-t-elle pas de la pollution bactériologique, (surtout que la station de relevage du Rhâ fonctionne mal en cas de surcharge.

Je vous remercie de votre attention.

Cordialement.

